

Réf: Dossier 187733

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SANDOVAL PROTECTION SECURITE » en abrégé « SAN.PRO.SEC »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA 2,
Lot 9062, Ilot 13

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 08/02/2023, et enregistrés au CEPICI le 08/02/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SANDOVAL PROTECTION SECURITE » en abrégé « SAN.PRO.SEC »

Objet : La société a pour objet en Côte d'Ivoire et à l'étranger :

- Sécurité de personnes et de biens ;
- Vidéo-surveillance ;
- Garde rapprochée ;
- Brigade cynophile ;
- Assistance ;

Et pour la réalisation de l'objet social :

• l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. - l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

• la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

• la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée - et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (50,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA

2, Lot 9062, Ilot 13

Dirigeant(s) M DJAMBA JEAN-PIERRE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-01956 du 15/02/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°13561/GTCA/RC/2023 du 15/02/2023

